



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1393

6 juin 2019

- **Intempéries : La protection civile annonce des dispositions pour la saison cyclonique**
- **Corruption : La Cour des comptes exige la récupération des fonds PetroCaribe mal utilisés en Haïti. Jovenel Moïse de nouveau épinglé**
- **Corruption/PetroCaribe : Des arrêts de débet et de quitus bientôt délivrés aux personnes indexées, annonce la CSCCA Jovenel Moïse, accusé de blanchiment d'argent en Haïti**
- **Politique : Le député Jerry Tardieu dénonce les dérives financières de Jovenel Moïse**

>> Intempéries : La protection civile annonce des dispositions pour la saison cyclonique

13 tempêtes et 5 ouragans, dont 2 majeurs, sont prévus durant la saison cyclonique, qui s'étend du 1er juin au 30 novembre. Pour faire face à ces risques, la protection civile projette un ensemble de dispositions. Le responsable de la Direction de la protection civile, le Dr Jerry Chandler, se félicite que la protection civile a fait un grand bond en avant, en termes de disponibilité humaines et de ressources matérielles et technologiques. La formation récente de 15 pilotes de drones devrait permettre d'avoir des informations en temps réel pour agir plus rapidement face aux catastrophes. Ces pilotes seront surtout déployés dans les zones les plus vulnérables, comme par exemple Cité Soleil (département de l'Ouest), Port de Paix (Nord-Ouest) et les Cayes (Sud). Trois mille brigadiers sont disponibles à travers Haïti, pour porter secours aux communautés en danger, fait savoir Chandler, soulignant combien la préparation des ressources

humaines est prioritaire pour la protection civile. « Nous sommes en train de développer des équipes d'intervention communautaire à l'urgence. 40 formateurs sont en train d'être rodés, pour qu'ils puissent, à leur tour, aller former des personnes dans les communautés ». La protection civile aurait mis en place un processus destiné à renforcer les entités locales, pour qu'elles puissent être à même de réagir en cas de menaces. Haïti reste toujours exposée aux risques de catastrophes naturelles à cause de la faiblesse des infrastructures, rappelle J. Chandler, plaidant pour la création d'un environnement adéquat, appelé à diminuer leur impact. La protection civile exhorte la population à faire preuve de vigilance afin d'anticiper les dégâts susceptibles d'être provoqués par d'éventuelles intempéries. Elle l'invite également à s'informer et à appliquer les consignes de sécurité transmises par les autorités compétentes.

>> Corruption : La Cour des comptes exige la récupération des fonds PetroCaribe mal utilisés en Haïti. Jovenel Moïse de nouveau épinglé

« D'importantes défaillances ont été associées à la planification et à la mise en œuvre des programmes et des projets de développement, financés par le fonds PetroCaribe », relève le deuxième rapport d'audit de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA). Ce deuxième rapport de 612 pages, remis au sénat le 31 mai, fait suite à un premier document publié le 31 janvier. Ces deux audits ont été effectués suite à une résolution du sénat, le 1er février 2018, qui avait demandé un travail d'approfondissement sur la gestion des fonds PetroCaribe, allant de septembre 2008 à septembre 2016. Les nombreuses failles signalées sont des négligences des étapes-clés, fraudes et irrégularités diverses, liées à une gestion de projets d'investissement, et des manques de documents pertinents dans la plupart des projets et contrats

examinés. « Pour de nombreux projets examinés », il y a « une mauvaise définition des besoins, l'utilisation d'estimations incomplètes, une analyse insuffisante des risques et l'ajout de travaux jugés non indispensables », ce qui expliquerait « les dépassements observés des coûts réels des projets, en relation avec ceux annoncés au départ ». « La Cour des comptes observe qu'il y a eu collusion, favoritisme et détournement de fonds », en relation à la gestion du projet de « réhabilitation Borgne/Port-Margot », réalisée par la firme Agritrans de Jovenel Moïse (devenu président d'Haïti le 7 février 2017). « Tout ceci a été rendu possible par le recours à divers stratagèmes, qui ont contribué à complexifier, non seulement la gestion du projet, mais aussi la traçabilité de l'utilisation du fonds »

Pour aller plus loin : [Sous Martelly, l'Etat s'était mis en quatre pour Jovenel Moïse](#)

Après avoir audité « 77% du total des montants, votés par résolutions et transférés par le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD), vers les institutions sectorielles, pour la mise en œuvre des projets de développement », la Cour des comptes exige la mise en place de mécanismes de récupération des fonds PetroCaribe mal utilisés. Elle appelle à effectuer, à moyen terme, « une réforme profonde sur l'encadrement de l'octroi et de la gestion des contrats pour la mise en œuvre des projets publics ». Des réformes structurantes doivent être engagées, par les autorités compétentes, afin de s'attaquer aux causes des pratiques déviantes et ainsi les changer et la

culture des organisations, ayant permis que de telles défaillances émergent. Elle suggère aussi de revoir, à long terme, « l'encadrement, relatif à l'éthique et à la déontologie, envers les élus et les serviteurs de l'État, afin de favoriser une plus grande transparence dans la gestion des fonds PetroCaribe »

Pour aller plus loin : [La Cour des comptes exige la récupération des fonds PetroCaribe mal utilisés en Haïti](#)

De hauts dignitaires de l'État, dont des premiers ministres, ainsi que d'anciens ministres, d'anciens directeurs généraux et des responsables d'entreprises de constructions sont indexés dans la mauvaise gestion de plusieurs milliards de dollars américains de ces fonds d'aide vénézuélienne à Haïti.

>> Corruption/PetroCaribe : Des arrêts de débet et de quitus bientôt délivrés aux personnes indexées, annonce la CSCCA Jovenel Moïse, accusé de blanchiment d'argent en Haïti

« Ce rapport constitue un premier pas. Mais, avec l'arrêt de débet, ce sera un pas important, qui sera franchi », souligne le Groupe PetroChallengers *Nou p ap dòmi*, qui appelle la population à rester mobilisée jusqu'à ce que les coupables aillent en prison pour les crimes contre le pays. *Nou p ap dòmi* exige également de mettre en branle l'appareil judiciaire contre les dilapidateurs de ces fonds publics. L'homme d'affaires Réginald Boulos souhaite la démission de Jovenel Moïse

Pour aller plus loin : [Réginald Boulos demande à Jovenel Moïse de remettre sa démission.](#)

Une frange de l'opposition réclame la démission et l'arrestation de Jovenel Moïse, de nouveau indexé dans le deuxième rapport de la Cour supérieure des comptes, sur la gestion des fonds PetroCaribe. En ce sens, une mobilisation générale est annoncée par le Mouvement Populaire Dessalinien (MOPOD), le *Konbit òganizasyon politik, sendikal ak popilè* et la plateforme politique *Pitit Desalin*. Le peuple dispose d'un outil pour se mobiliser contre les petro-dilapidateurs, se réjouit Josué Mérilien, membre du *Konbit òganizasyon politik, sendikal ak popilè* et également coordonnateur général

de l'Union Nationale des Normaliennes et Normaliens Haïtiens (UNNOH). J. Mérilien tient à saluer la bataille menée par diverses couches de la vie nationale, particulièrement les « Petrochallengers » (groupe constitué de citoyennes et citoyens, exigeant des éclaircissements sur l'utilisation des fonds PetroCaribe de l'aide vénézuélienne à Haïti), qui a permis d'aboutir à la publication du deuxième rapport de la Cour Supérieure des Comptes. Ce deuxième rapport décrédibilise à nouveau le président Jovenel Moïse, estime pour sa part, l'ingénieur-agronome Jean André Victor, coordonnateur du Mopod. Il dénonce aussi les attaques dans les médias, de proches du régime politique au pouvoir, à l'encontre des membres de la Cour des Comptes. Un rapport de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), du 23 août 2016, relève un ensemble de transactions financières suspectes ou douteuses, effectuées sur 14 comptes bancaires, du 5 mars 2007 au 31 mai 2013, par Jovenel Moïse, soupçonné d'implication dans des activités de blanchiments des avoirs.

>> Politique : Le député Jerry Tardieu dénonce les dérives financières de Jovenel Moïse

Jovenel Moïse aurait cautionné « la gabegie administrative et les dérives financières, qui ont creusé le déficit et causé la déroute économique et financière actuelle », fustige le député de Pétionville (à l'est de Port-au-Prince), Jerry Tardieu, dans une lettre à la nation. Affaiblissement ou anéantissement des institutions publiques, détournement des fonds PetroCaribe et incapacité de rassembler les forces vives de la nation autour d'une table pour un dialogue inclusif, ouvert et sans pré-conditions, sont parmi les faits reprochés par le parlementaire à Jovenel Moïse. « Le président Moïse est accusé d'être au cœur d'un

stratagème de détournement de fonds, bénéficiant à ses entreprises privées, qui se sont vu octroyer, par favoritisme, des contrats de réhabilitation routière », rappelle le député. Jovenel Moïse aurait utilisé sa majorité parlementaire (*Parti haïtien tèt kale* et ses alliés) « pour faire cautionner ses dérives et, ainsi, avaliser les décisions erronées, qui nous ont conduit à la crise multiforme que nous vivons ». Ce faisant, le président a plongé le pays dans une crise sociale, financière, morale, sécuritaire, institutionnelle et bientôt électorale, déplore Jerry Tardieu.

A lire également :

- [La plateforme Religions pour la Paix appelle la société civile à la mobilisation en Haïti](#)
- [PetroCaribe / Collusion, favoritisme et détournement de fonds / Des découvertes troublantes concernant Agritrans de Jovenel Moïse](#)
- [PetroCaribe / La diaspora dans une rage mal contenue](#)
- [La quinzaine du livre officiellement lancée](#)